

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L	Type H S 1 0 0 A K - S M	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3 4 2 7
Caractéristiques "HS 100 AK - SM" sur plaquette du constructeur à droite au-dessus marchepied				
A partir No châssis = 113'409		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis HENSCHTEL - Werke GmbH., Kassel (D)				
N° du châssis frappé à droite à l'AV et à l'AR latéralement sur longeron et s.plaquette				
N° du moteur frappé à droite latéralement sur bloc-moteur, au-dessus pompe à injection				
Type du moteur 6 R 1013 J F (522 D J F H) - en ligne, vertical, à chambre de précombustion LANVA				
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique				
Cylindrée 6'126 cm ³	Frein de remorque à air compr. 2 conduits, dir./indir.	Dimensions ext. en mm		
Temps 4	Transmission mécanique	Treuil/Cabest. sur demande	Longueur 6'035	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10	Crochet rem. sel.demande	Largeur 2'300	
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1 ^{re} 5.5	Voie avant 1'850	Hauteur 2'600	
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 64	Voie arrière 1'670	Empattement 3'850	
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel oui	Diam. de braq. 15,60/15,80	Porte à faux arr. 1'035	
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues *)				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, s.roues AR + air comprimé s.roues AV				
Poids avec avant arr. total	Pneumat. avant arr.	Dimensions int. en mm		
A vide cab. 2'810 1'790 4'600	Dimension 10,00-20 10,00-20	Longueur		
Charge utile selon carrosserie	Charge pneu 2'400 2'400	Largeur		
Total	13'000	12 Ply	Heavy Dut	
Gar. de fabr. 4'000 9'200 13'000		jumelés	Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 26'000		Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assistée hydr.		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 132 DIN
Alésage 100		Course 130		C.V. Impôts 31,20
Forme de la carrosserie cabine normale fermée				
Nombre de places: total 3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout
Siège arrière		Side-car		

**)

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés, à côté phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= comb.av.feux stop	(orange)
Phare brouillard	sur demande	Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés, oscillants, Ø 70 mm	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur s.charnières
Feu stop	2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné à gauche	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	sur demande		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2x12)		
Mesure du bruit	85 bB à 21600 t/min		

Observations et exceptions

***) Frein de service:** Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

*****) Equipement:** Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: Sont à monter selon prescriptions.

Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, élastiques.

Démarrage en côte de 15 %: 26 t (remorque 13 t) = bon. - Le frein à main ne peut pas retenir le train complet dans une telle côte. - Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: Insuffisant à l'arrière. - Est modifié par le constructeur de manière à répondre aux prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Worblaufen, 30.3.61

La Commission d'expertise-type

NOTIZ-TYPENPRÜFUNGEN
 EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L	Type H S 1 0 0 A K - S M	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3° 4 2 7			
Caractéristiques "HS 100 AK - SM" sur plaquette du constructeur à droite au-dessus marche pied							
A partir No châssis = 113°409		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis HENSCHTEL - Werke GmbH., Kassel (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'AV et à l'AR latéralement sur longeron et s.plaquette							
N° du moteur frappé à droite latéralement sur bloc-moteur, au-dessus pompe à injection							
Type du moteur 6 R 1013 J F (522 D J F H) - en ligne, vertical, à chambre de précombustion LANVA							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique							
Cylindrée 6°126 cm³	Frein de remorque à air compr. 2 conduits, dir./indir.	Dimensions ext. en mm					
Temps 4	Transmission mécanique	Treuil/Cabest. sur demande	Longueur	6°035			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10	Crochet rem. sel.demande	Largeur	2°300			
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1 ^{re} 5,5	Vole avant 1°850	Hauteur	2°600			
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 64	Vole arrière 1°670	Empattement	3°850			
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel oui	Diam. de braq. 15,60/15,80	Porte à faux arr.	1°035			
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues *)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, s.roues AR + air comprimé s.roues AV							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.	2°810	1°790	4°600	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2°400	2°400		Largeur
Total			13°000		12 Ply	Heavy Dut.	Hauteur
Gar. de fabr.	4°000	9°200	13°000		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 26°000			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - assistée hydr.		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 132 DIN			
Alésage 100		Course 130		C.V. Impôts 31,20			
Forme de la carrosserie cabine normale fermée							
Nombre de places: total 3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

**)

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-tonon
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés, à côté phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= comb.av.feux stop	(orange)
Phare brouillard	sur demande	Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés, oscillants, Ø 70 mm	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur s.charnières
Feu stop	2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné à gauche	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	sur demande		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2x12)		
Mesure du bruit	85 bB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

*) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

**) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: Sont à monter selon prescriptions.

Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, élastiques.

Démarrage en côte de 15 ‰: 26 t (remorque 13 t) = bon. - Le frein à main ne peut pas retenir le train complet dans une telle côte. - Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: Insuffisant à l'arrière. - Est modifié par le constructeur de manière à répondre aux prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Worblaufen, 30.3.61

La Commission d'expertise-type